

LES PREVERBES DU DIALONKE

par Boniface KEITA

Comme notre précédent article paru dans Mandenkan 14/15 ("Morphologie de la forme définie des noms en dialonké"), le présent article porte sur le dialonké parlé à Faléya (cercle de Kéniéba, région de **Kayes**, Mali). Nous situons d'abord la notion de préverbe relativement au schème de prédication du dialonké, pour décrire ensuite les propriétés morphologiques des préverbes et parler enfin de leur valeur sémantique et des rapprochements que l'on peut faire avec les postpositions.

1. DEFINITIONS.

En dialonké, la prédication verbale se conforme à un schème que l'on peut figurer comme suit:

N/S (N/O) BV (N/C)

des morphèmes à valeur aspectuelle ou modale pouvant s'insérer dans ce schème à une place fixe:

- où bien immédiatement après la base verbale, à laquelle on peut considérer qu'ils sont suffixés (-q) "accompli", -mà "inaccompli",

- ou bien après le constituant nominal sujet (qá "projectif", nú "inactuel", etc.).

Par exemple:

ǰí wúrée bíǰǰ "cet arbre est court"

í ǰí qémée kólón bà "connais-tu cet homme?"

à kóbóíée kénbúǰǰ "il a arraché l'écorce"

áamádú sǰgáǰǰ qórò "Amadou est parti hier"

í náfà áamádú dóntǰn "ne pince pas Amadou"

Le dialonké connaît aussi une structure prédicative d'où est absente toute base verbale. Cette structure consiste en la juxtaposition de deux expressions nominales dont la deuxième est suivie d'une postposition:

à tǰán'ǰ < |à tǰá ná |ǰ "il est au village"

dí fǰdǰn nǰn án qǰn "j'ai deux enfants"

kǰamée qǰpée mà "l'étranger a faim"

fǰnèe n á rà "c'est un couteau"

Cette structure de prédication non verbale interfère avec la conjugaison du fait que l'aspect progressif s'exprime en dialonké au moyen d'une forme nominalisée formée de la base verbale associée au lexème nominal féé "affaire":

ǰíǰn + féé + ǰíǰnféé "le fait de cuire"

sǰǰá + féé + sǰǰáféé "le fait de partir"

ǰón + féé + dóntféé "le fait de manger"

Dans la structure à valeur aspectuelle de progressif, cette forme est combinée au morphème du défini ná et à la postposition locative í (qui devient ǰ du fait du ton haut de ná), ces deux morphèmes se contractant en une syllabe unique où la voyelle a du morphème du défini n'apparaît pas:

qémée sǰǰáféén'ǰ "l'homme est en train de partir"

à dóntféén'ǰ "il est en train de manger"

à sùbèe ǰíǰnféén'ǰ "elle est en train de cuire la viande"

Nous entendons ici par préverbes des morphèmes qui apparaissent immédiatement antéposés au lexème verbal, dont aucun autre élément ne peut les séparer. Ces morphèmes forment

avec le lexème verbal une unité dont la cohésion, du point de vue formel, se manifeste au niveau tonal (voir plus loin), et qui du point de vue sémantique représente un procès différent de celui représenté par le lexème.

Compte tenu du fait que, dans le schème de prédication, la base verbale apparaît immédiatement précédée du nom objet, il importe de souligner que dans une description synchronique du dialonké les unités reconnues ici comme préverbes ne présentent aucune caractéristique qui permettrait de les interpréter comme des noms occupant la fonction d'objet. Ils n'apparaissent pas dans d'autres positions où ils commuteraient avec des noms, et ils ne peuvent pas recevoir les marques déterminatives caractéristiques des noms. Toutefois, cette remarque n'exclut pas l'hypothèse diachronique d'une origine nominale de ces unités - hypothèse que renforce le fait que ces mêmes morphèmes sont aussi attestés comme postpositions (cf. § 4). D'ailleurs, un certain nombre d'unités attestées synchroniquement comme lexèmes nominaux prennent en s'antéposant au lexème verbal un statut à première vue comparable à celui des préverbes. Mais nous réservons pour une étude ultérieure la description du statut précis de ces éléments, et nous nous limitons ici aux trois morphèmes dont la reconnaissance comme préverbes est rendue évidente par le fait qu'ils ne coïncident pas avec un lexème nominal: rá-, má- et í-.

2. PROPRIETES MORPHOLOGIQUES DES PREVERBES.

Dans la mesure où rien ne peut s'insérer entre le préverbe et le lexème verbal auquel il s'antépose, il n'est pas surprenant que la jonction entre ces deux unités se caractérise par des processus morphologiques particuliers.

Au niveau segmental, on note d'abord que certains contextes provoquent une modification du préverbe rá-

illustrée par les exemples suivants:

|à ráqúnún| + à ráqúnùn "réveille-le!"

|jí ráqúnún| + jí'écqúnùn "réveille celui-ci!"

|dídídí| ná ráqúnún| + dídídín'écqúnùn "réveille l'enfant!"

Nous avons déjà constaté (cf. notre article précédent) que le morphème qui marque la forme définie des noms, dont la forme structurelle est ná, donne lieu à des réalisations que l'on peut décrire en posant que la chute de la consonne n met le a au contact immédiat de la voyelle finale de l'unité à laquelle ce morphème est postposé. Depuis, nous avons constaté que des processus identiques à ceux affectant le morphème du défini ná concernent aussi le suffixe verbal d'inaccompli -mà ainsi que má en fonction de morphème connectif; la seule différence est que pour nos informateurs, la chute du n de ná se produit automatiquement dans les conditions que nous avons décrites dans notre précédent article, tandis que la chute du m des morphèmes -mà et má est toujours facultative:

à gaaqóó ndè ~ à gaaqumá ndè "il aura peur"

nd'ée dí í rá ~ ndé mà dí í rá "de qui es-tu le fils?"

Nous pouvons donc supposer qu'ici également, le préverbe rá- perd dans certaines conditions sa consonne initiale, sa voyelle fusionnant alors avec la voyelle finale de l'unité précédente pour donner le $\epsilon\epsilon$ qui est observé en réalisation. Pour nos informateurs, cela se produit lorsque le préverbe rá- succède au démonstratif jí, au morphème de défini ná ou au morphème d'indéfini ndá. Dans ces contextes, ils procèdent systématiquement à cette transformation. Mais, pour prévoir correctement le résultat de ce processus, il faut supposer que la règle de chute de r est précédée d'une règle selon laquelle le a qui précède r devient ϵ .

En effet, la règle de chute de r suffirait à prédire la réalisation lorsque rá- est précédé de jí, puisque nous avons établi par ailleurs des règles qui convertissent la

séquence | a en [ϵ :] :

jí ra + jí a + [$j\epsilon$:]

Par contre, na ra devenant na a par suite de la chute de r devrait aboutir à [na:].

Toutefois, il est établi en phonétique générale que le r apical exerce de manière naturelle une action palatalisante sur le a, comme en témoignent par exemples des évolutions qui se sont produites dans certains parlars italiens du Nord (1). Rien ne s'oppose donc à expliquer nos observations en posant que dans le cas du préverbe rá-, la règle de chute de r est obligatoirement précédée d'une règle de palatalisation du a qui précède:

na ra + ne ra + ne a

après quoi les règles déjà établies par ailleurs prédisent correctement la réalisation [ϵ :].

Un autre processus segmental affecte le préverbe má-, qui peut se réduire à une nasalité. Cette réduction est toujours facultative, et d'après nos observations elle peut se produire quel que soit le contexte. Nous la décrirons en posant une règle má + \acute{n} ; par exemple:

|à mènngí ná màqénbùqí| + à mènngèè nqénbùqì "il a demandé qu'on lui donne du mil"

Mais, cette règle étant facultative, la phrase ci-dessus pourrait tout aussi bien être réalisée à mènngèè màqénbùqì.

Nous voyons là opérer en synchronie un processus (facultatif) de réduction d'une syllabe "m + voyelle" à une nasalité. La comparaison avec le soso montre qu'un tel processus a dû se produire dans l'histoire du dialonké pour le pronom de première personne du pluriel (exclusif) ñqó, qui correspond au soso mùxú.

(1) Cette information nous a été communiquée par Michel CONTINI, professeur de phonétique à l'Université de Grenoble.

Au niveau tonal, la présence des préverbes entraîne l'application de lois tonales particulières dont la conséquence la plus évidente est que le contact avec le préverbe impose au lexème verbal une tonalité indépendante de sa tonalité inhérente. En effet, il existe en dialonké des lexèmes verbaux dont le schème tonal structurel est H et d'autres dont le schème tonal structurel est BH. Or il est facile de constater que, combinés à un préverbe, tous les lexèmes verbaux de même structure syllabique présentent des réalisations tonales identiques, quelle que soit leur tonalité structurelle.

Il est facile de voir aussi que ces trois préverbes ont les mêmes propriétés tonales, c'est à dire qu'ils imposent la même tonalité au lexème verbal qui leur succède.

Pour décrire précisément cette tonalité, il faut distinguer selon que le lexème verbal est par ailleurs pourvu ou non d'un des deux suffixes -q̄l (accompli) ou -mà (inaccompli). Globalement, la forme verbale pourvue de préverbe présente dans les deux cas des réalisations explicables à partir d'un contour de type HBH, simplement lorsqu'un suffixe est présent c'est sur lui que porte le ton haut final - alors qu'en l'absence de préverbe, le suffixe est porteur d'un ton bas. Soit sous forme de tableau:

	lexème verbal sans préverbe	lexème verbal avec préverbe
forme non suffixée	sàrá "acheter" fúrá "chauffer"	ísàrá "vendre" máfúrá "se dépêcher"
forme suffixée	sàráq̄l, sàrámà fúráq̄l, fúrámà	ísàráq̄l, ísàrámà máfúráq̄l, máfúrámà

Ce schème de tonalité HBH imposé par la présence d'un préverbe ne semble pas pouvoir se décrire par les mêmes

règles que celles qui opèrent dans les bases nominales complexes. En effet, dans les bases nominales complexes, un premier terme de tonalité structurelle H impose au syntagme un contour HB (et non pas HBH). Or, rien ne nous autorise à postuler pour les préverbes un ton structurel autre que H. D'ailleurs, le préverbe combiné à la forme nominalisée du lexème verbal se comporte bien comme une unité à ton H constituant le premier formant d'une base nominale complexe, ainsi que le montre l'observation des formes de progressif:

à t́éɛn'ífééf́één') "il est en train de souffler sur le feu"
à q́émée máq̄r'ínf́één') "il est en train d'interroger l'homme"

Il est intéressant de remarquer qu'un problème analogue se pose en soso. Dans cette langue aussi, les préverbes imposent au lexème verbal une tonalité indépendante de son ton structurel; les détails sont en partie différents de ce que nous décrivons pour le dialonké, mais en soso comme en dialonké la tonalité des formes verbales pourvues de préverbes semble relever de lois différentes de celles opérant à l'intérieur des bases nominales complexes, bien que ces deux constructions aient en commun la perte de l'identité tonale de leur deuxième formant. (1)

Le contour tonal HBH imposé par la présence d'un préverbe doit être compris comme une restructuration tonale conditionnée par la structure syntaxique et intervenant avant les règles de réalisation tonale proprement dites. En effet, le parler dialonké que nous décrivons se caractérise par des règles de réalisation tonale dont le conditionnement fait intervenir en particulier la structure syllabique des unités, et qui ont comme conséquence des réalisations tonales parfois très éloignées de la tonalité structurelle.

(1) Cette information nous a été communiquée par Denis CREISSELS.

En fonction de la structure syllabique du lexème verbal, le ton haut du préverbe peut éventuellement relever les tons bas qui lui succèdent. La règle en dialonké est qu'une séquence de tons bas succédant immédiatement à un ton haut subit un relèvement, à l'exception du dernier ton bas de la séquence s'il appartient à une syllabe de structure CV; dans le cas où la totalité de la séquence de tons bas subit le relèvement (ce qui se produit si le dernier ton de la séquence appartient à une syllabe de structure CVV ou CVN) il se produit un abaissement du ton haut suivant. Une fois que le ton structurel haut du préverbe s'est ainsi diffusé, il peut lui-même, s'il succède à un ton bas, subir un abaissement. Une loi d'abaissement affecte en effet en dialonké les tons hauts en contexte B — H lorsque ces tons hauts, ou bien appartiennent à la même unité que le ton bas qui les précède, ou bien appartiennent à une unité monosyllabique brève (de structure V ou CV).

Comparons par exemple:

- (a) |lùùtí ná máfí|ín| + lùùtèè máfí|ín "enroule la corde!"
 (b) |lùùtí ná máfí|í|nqí| + lùùtèè máfí|í|nq "la corde a été enroulée"

En (a), la présence d'un unique ton bas après le ton haut du préverbe empêche celui-ci de se diffuser, ce qui a comme conséquence de le préserver de l'influence des tons bas précédents. En (b), la diffusion du ton haut de ma devient possible, et ainsi la diffusion du ton bas initial de lùùtí peut aller jusqu'au préverbe compris.

Donc à partir d'un même contour structurel HBH qui caractérise globalement les formes verbales à préverbe, les lois de diffusion tonale produiront des réalisations dont la diversité s'explique, non pas par la tonalité lexicale du verbe (qui est ici annulée), mais uniquement par les contraintes que la structure syllabique des formes verbales impose au fonctionnement des lois de diffusion tonale. Par exemple:

(a) avec un lexème verbal de structure CVV: ítèé "soulever"
 |qánín ná ítèé| + qánínn'ítèè "soulève la charge!"
 |à qánín ná ítèèqí| + à qánínn'ítèèq "il a soulevé la charge"

(b) avec un lexème verbal de structure CVN: ílàn "réparer"
 |móóbííí ná ílàn| + móóbííí'ílàn "répare la voiture!"
 |à móóbííí ná ílànqí| + à móóbííí'ílànq "il a réparé la voiture"

(c) avec un lexème verbal de structure CVCV: máqàbá "éplucher"
 |qábì ná máqàbá| + qábèè máqàbà "épluche l'igname!"
 |qábì ná máqàbàqí g|né ná qòn| + qábèè màqàbàqí g|néè qòn
 "l'igname a été épluchée par la femme"

(c) avec un lexème verbal de structure CVCVN: mákòtón "fermer"
 |dèé ná mákòtón| + dèè mákòtòn "ferme la porte!"
 |à dèé ná mákòtònqí| + à dèè mákòtònq "il a fermé la porte"

(d) avec un lexème verbal de structure CVVCV: mágààqú "effrayer"
 |í náfà díídí| ná mágààqú| → í náfà díídíè màgààqú
 "ne fais pas peur à l'enfant!"
 |bàré ná díídí| ná mágààqùmá| → bàrèè díídíè màgààqùmà
 "le chien fait peur à l'enfant"

(e) avec un lexème verbal de structure CVVCVN: mákí|í|rín "râcler"
 |lèngé ná mákí|í|rín| + lèngèè màkí|í|rín "râcle la calebasse!"
 |lèngé ná mákí|í|rínqí díídí| ná qòn| + lèngèè màkí|í|rínq
 díídíè qòn

(f) avec un lexème verbal de structure CVNCVN: máfèntí|n "ouvrir en écartant"

|f jǎǎ ná máfɛ̀ntín| + í jǎǎ máfɛ̀ntín "ouvre les yeux!"
 |à à jǎǎ ná máfɛ̀ntínqí| + à à jǎǎ máfɛ̀ntínqí "il a ouvert
 les yeux"

3. VALEUR DES PREVERBES.

Il n'est pas aisé d'interpréter le sémantisme des préverbes, car à première vue un même préverbe ne modifie pas toujours tout à fait de la même façon le sémantisme du lexème verbal. Dans l'impossibilité où nous sommes de définir de manière tout à fait satisfaisante une valeur de base pour chaque préverbe il n'est ^{pas} utile de présenter de façon détaillée des illustrations de leurs emplois, car les illustrations que donne HOUIS de l'emploi des préverbes *soso ra*, *ma* et *i* sont totalement valables pour le dialonké (1).

Nous ferons simplement remarquer que ces trois préverbes du dialonké et du *soso* correspondent assez exactement, par leurs emplois, aux trois préverbes du malinké *lá*, *mà'* et *dó*. Comme le *rá* du dialonké, le *lá* du malinké a généralement une valeur factitive (*rás\gá* = *là tágá* faire partir); comme le *f* du dialonké, le *dó* du malinké a des emplois qui s'expliquent à partir d'une valeur de base de type locatif (*détén* = *dò d'gí* "presser pour extraire un liquide"); la valeur du *má* du dialonké et du *mà'* du malinké sont tout aussi difficiles à cerner, mais il est facile de voir que les emplois de ces deux préverbes se correspondent généralement (*másòó* = *mà' dún* "approcher"). (2)

(1) cf. Maurice HOUIS, Etude descriptive de la langue susu, IFAN, Dakar, 1963, pp.69-79.

(2) On peut remarquer par contre une différence quant aux propriétés morphologiques entre les préverbes du dialonké et ceux du malinké: alors que les préverbes du dialonké imposent une tonalité particulière au lexème verbal, en malinké par contre préverbe et lexème verbal sont tonalement indépendants.

4. RAPPROCHEMENTS AVEC LES POSTPOSITIONS.

Nous remarquons qu'en dialonké (comme d'ailleurs en malinké), chacun des trois préverbes coïncide avec une postposition. La réciproque par contre n'est pas vraie; il existe en dialonké plusieurs morphèmes attestés exclusivement comme postpositions, pas comme préverbes: *qá*, *qón*, etc.

Les phrases suivantes illustrent l'emploi des postpositions du dialonké qui correspondent à des préverbes: à *kèsè* *báaq'ée* *rà* < |à *késé* *ná* *báaq* à *rá*| "la lame a sauté" (litt. "s'est enlevée de cela")
 à *bàndè* *fíiqí* *n mà* < |à *bàndé* *ná* *fíiq* *n mà*| "il m'a donné à manger"
fúqín'áa < |*fúqí* *ná* à *f*| "il y a du pus là-dedans"

Du point de vue morphophonologique, il est intéressant de noter que *rá* en tant que postposition donne lieu exactement au même processus que le préverbe *rá-*
ji ra + *ji a* + *je*
na ra + *ne ra* + *ne a* + *nee*
 Comparons par exemple:
j'éεqùnùn < |*jf ráqùnún*| "éveille celui-ci!"
fàa jéen'è < |*fàa jée ná rà*| "apporte de l'eau!"
 cf. *f'aa rá* < |*fàa à rá*| "apporte-le!"

Au niveau tonal, nous pensons pouvoir attribuer un même ton de base H à ces morphèmes, qu'ils fonctionnent comme préverbes ou comme postpositions. Pour ce qui est de leur emploi comme postpositions, il est bien sûr délicat, dans une langue où les processus tonologiques sont aussi complexes que dans notre parler dialonké, de faire une hypothèse sur le ton de morphèmes attestés le plus souvent en fin de phrase, tels les postpositions. Mais il apparaît clairement que, lorsqu'une postposition de structure |V| ou |CV| se trouve à la finale d'une phrase et que la séquence tonale qui la précède comporte exclusivement des tons bas, alors la postposition est très nettement réalisée avec un ton haut. Par

exemple: à fàl'aa qá "dis-le-lui!" (1). Nous pensons donc devoir attribuer un ton de base haut aux postpositions constituées d'une syllabe brève, et considérer que leurs réalisations basses, bien que particulièrement fréquentes, sont à imputer à des lois d'abaissement.

Si cette hypothèse est exacte, nous devons pour rendre compte des réalisations tonales de ces postpositions introduire une loi de polarité: le ton de base H de ces postpositions est remplacé par un ton B à la seule condition que la postposition succède à une unité dont le ton final est (au niveau structurel) H. Nous n'avons rien observé de semblable pour les préverbes, dont le ton n'est soumis à aucune influence de la part de l'unité à laquelle ils succèdent.

En outre en dialonké, le préverbe má- coïncide non seulement avec la postposition má, mais aussi avec le connectif má; en tant que connectif, il obéit à la même loi de polarité tonale qu'en tant que postposition. On aura en effet à má bàrèná "son chien" à côté de í mà fínèná "ton couteau". Par contre, nous avons déjà fait allusion ci-dessus au fait que má en tant que connectif autorise une règle de chute de m (suivie de l'amalgame de a avec la voyelle précédente). Nous n'avons jamais observé ce processus, ni avec le préverbe má-, ni avec la postposition má. De même, nous avons vu que le préverbe má- autorise une règle qui le réduit à une nasalité; par contre, nous n'avons jamais constaté ce processus avec la postposition má ou avec le connectif má.

(1) Le lexème verbal fàlá "dire" a un ton structurel BH, mais en dialonké une règle de restructuration tonale confère au verbe un contour tonal BB (quel que soit son ton structurel) à la double condition qu'il ne soit pas pourvu de suffixe et qu'il soit suivi d'un complément.